|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  | | --- | --- | | 29, rue de Vianden  L-2680 LUXEMBOURG  Tél.: (352) 44 40 33-1 - Fax: (352) 45 83 49  24559/18/S | Luxembourg, le 14 juin 2018 | |  |

**Communiqué de presse**

**« L’expression d’un ras-le-bol généralisé »**

**Sondage : Les défis des médecins praticiens face au système de la santé**

Afin d’entendre la voix des médecins praticiens, l'Association des Médecins et Médecins-Dentistes (AMMD) a initié la première consultation jamais réalisée sur les défis des médecins praticiens face au système de santé au Grand-Duché de Luxembourg.

L’enquête a été administrée électroniquement en mai 2018 auprès de tous les médecins praticiens identifiables par voie électronique et a engendré un taux de participation étonnement élevé. Les réponses de 636 d’entre eux ont été recueillies.

**Les constats de l’enquête**

**Les médecins ont un regard très critique sur les contraintes de la profession**

Les chiffres sont éloquents : 88% pensent que les médecins subissent actuellement trop de charges administratives. Pour 70% la charge de travail des médecins est devenue démesurée. Enfin, ils sont 74 % à penser que le médecin encourt actuellement trop de risques médico-légaux.

**De nombreux problèmes du système de santé en général**

Seulement 2% pensent que le système de santé n’a pas de problèmes systémiques alors qu’ils pointent la domination des considérations technocrates (77%), le manque de considération de l’expertise médicale (59%) et le manque de dialogue avec les acteurs étatiques de la santé publique (53%). Le volume très élevé des citations ouvertes montre la radioscopie très large des problèmes.

**Une nomenclature actuelle mal adaptée**

Pour 66% des médecins, le manque d’adaptation des nomenclatures actuelles est un des plus grands problèmes du système de la santé au Luxembourg. Les praticiens pensent que cette nomenclature n’est plus à jour (72%) et qu’elle ne reflète pas l’effort que le médecin devrait faire pour bien soigner le patient (69%). Ils sont plus de la moitié (51%) à considérer que pour que le patient ait accès aux soins remboursés, le médecin peut se sentir obligé à contourner de manière inconsciente ou consciente les lacunes de la nomenclature.

**Un délicat équilibre entre vie privée et vie professionnelle**

Le défi d’équilibre entre vie privée et professionnelle est bien réel pour 4 médecins sur 10, qui sont de plus en plus nombreux à déconseiller cette carrière quand ils gagnent en ancienneté. 47 % des médecins exerçant depuis 25 ans et plus déconseilleraient cette carrière.

Malgré les critiques formulées, 79% des médecins et médecins-dentistes continuent à aimer leur profession.

**L’AMMD confirmée dans son action**

« Le résultat de cette enquête c’est l’expression d’un ras-le-bol généralisé », constate le président de l’AMMD, le docteur Alain Schmit. « Nous sommes confirmés dans notre action contre les rigidités d’un système qui ne fonctionne plus dans l’intérêt des patients. Le cadre légal et tarifaire est une menace permanente pour la liberté thérapeutique. Ce système n’est plus à même de fournir aux patients les soins dont ils auraient besoin », conclut Alain Schmit.

Le 16 mai dernier une assemblée extraordinaire de l’AMMD avait adopté à l’unanimité une série de motions qui reflètent ce ras-le-bol généralisé chez les médecins. Ainsi, l’AMMD s’est prononcée en faveur d’une modification du cadre légal, réglementaire, conventionnel et statutaire. Pour la représentation des médecins la liberté thérapeutique appartient au médecin et au médecin-dentiste. Dans cet ordre d’idées, la définition de   
l’ « utile et du nécessaire » doit faire partie intégrante du colloque singulier entre le patient et son médecin traitant.